

Compte-rendu Assemblée Générale Année - 2023



Sommaire

► Première partie

- I. Statistiques annuelles du club et du LOOF
- II. État des finances du club
- III. Projection pour l'année 2024
- IV. Préparation des élections 2025

► Deuxième partie

- I. Projets pour l'année 2024 (Spéciale de race, enveloppe bénéfice, etc.)
- II. Sollicitations des adhérents (Règlement intérieur du club ; Charte d'adhésion et/ou code déontologique ; bien-être animal ; etc.) Désignation d'un groupe de travail sur les projets décidés, la mise à jour des statuts et la mise en place d'un conseil d'administration
- III. Point sur les projets lancés en 2022 & 2023

Préambule :

L'assemblée générale annuelle s'est tenue en distanciel le jeudi 29 février 2024

Etaient présents :

- M. Calonne Florent,
- M. Dalzon Stéphane,
- Mme Foresti Fanny,
- Mme Richard Isabelle,
- M. Rouver Mickaël,
- Mme Sofia Larabi.

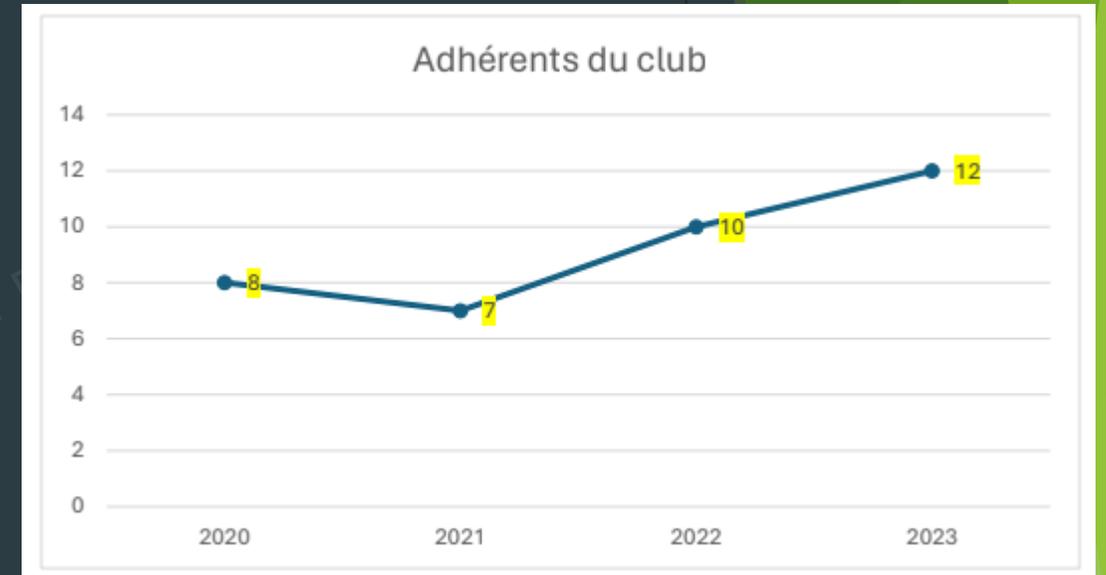
Le nombre quorum minimum de participants est atteint, avec 11 adhérents au club.

Statistiques annuelles du club et du LOOF :

Le nombre d'adhérents au club fluctue depuis sa création, avec un pic en 2017 à 17 membres.

Nous avons rencontré une première chute début 2020. Cette baisse est justifiée par l'arrêt de plusieurs éleveurs historiques.

Après une lente reprise, nous constatons en fin d'année 2023 une nouvelle vague d'arrêts chez les éleveurs, cette vague ayant un impact sur le nombre de naissances.



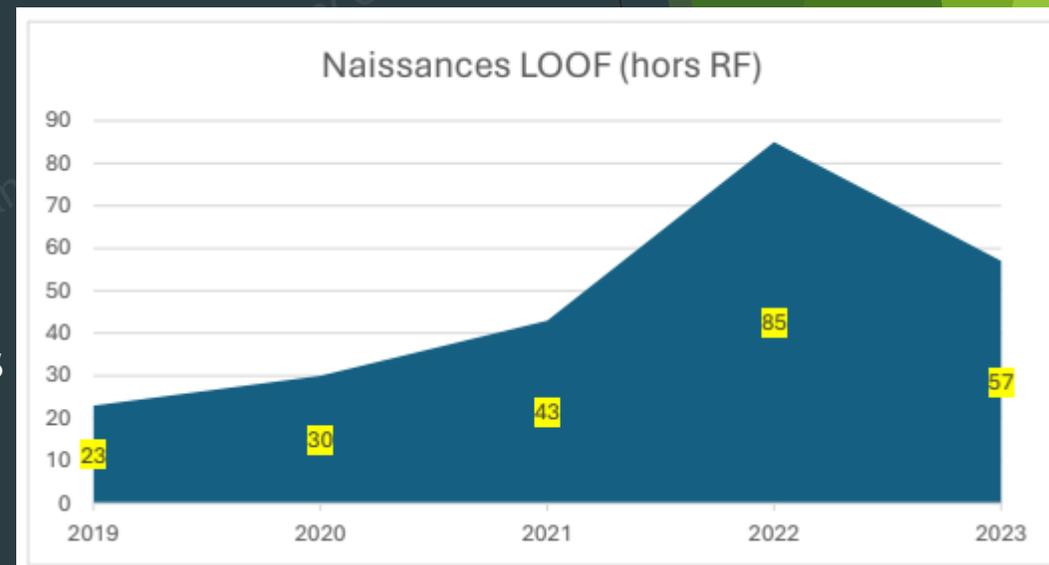
Statistiques annuelles du club et du LOOF :

Le nombre de naissances, hors RF (non comptabilisées), est confronté à une première chute significative, en corrélation avec le contexte économique.

Nos échanges lors de notre réunion ont mis en évidence :

- une surproduction dans certaines parties du territoire (sud-ouest). Nous avons également constaté une baisse du prix moyen sur l'ensemble du pays (1400 € en moyenne contre 1800 € les années précédentes).
- Certains adhérents semblent ne plus enregistrer tous leurs chatons au LOOF, mais uniquement en TICA. Une perte de confiance envers le LOOF est mise en avant par certains adhérents, avec des conflits ouverts comme cause principale, ainsi que des difficultés d'enregistrement de chats étrangers ou de chatons RF.

Nous anticipons une nouvelle chute des naissances pour l'année 2024. En 2023, le nombre de naissances des toygers au LOOF représentait 0,08 % de toutes les naissances de chats de race.



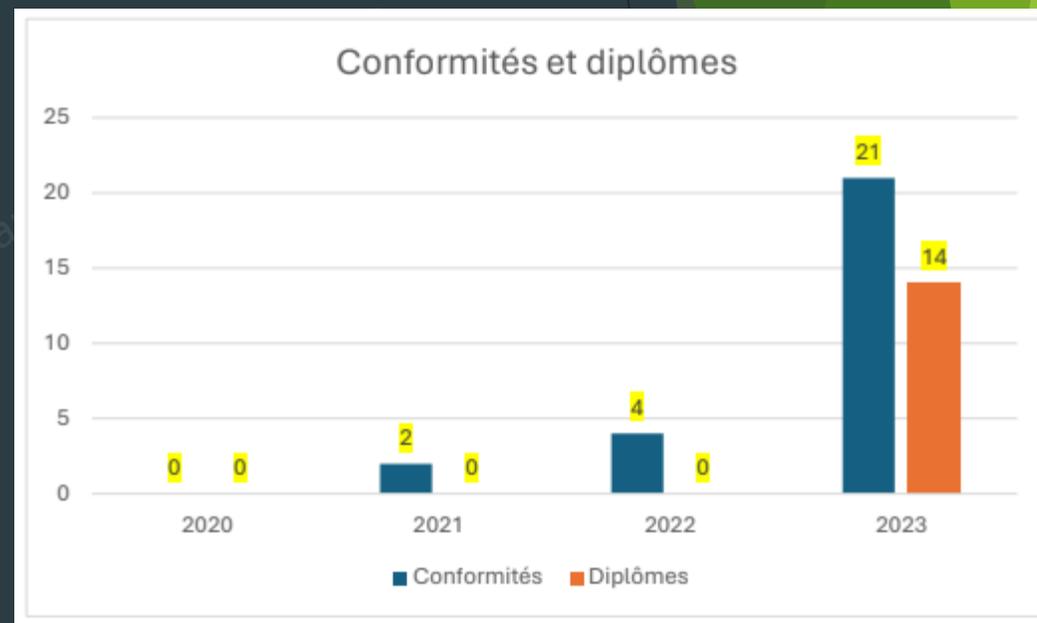
Statistiques annuelles du club et du LOOF :

L'ouverture au championnat est possible pour les toygers depuis le 1er janvier 2023.

Comme nous l'avons anticipé, plusieurs adhérents se sont rapidement lancés de manière intensive avec plusieurs de leurs reproducteurs dans le championnat LOOF, ainsi qu'un investissement important au SQR.

Nous avons assuré notre mission en éditant les diplômes et conformités, bien qu'une partie soit réalisée par d'autres clubs d'exposition, et nous avons organisé une première spéciale d'élevage.

Celle-ci fut un franc succès, puisqu'il s'agit du plus grand rassemblement de toygers en exposition au monde. Elle a été organisée grâce au CFL à Toulouse (Balma) fin septembre.



Projection pour l'année 2024 :

Nous anticipons une chute des naissances, principalement due à l'arrêt de nouveaux éleveurs historiques et au ralentissement du marché actuel.

Malgré nos efforts de communication, nous ne prévoyons pas l'arrivée de nouveaux éleveurs impliqués dans la race.

L'hostilité de certains éleveurs envers le LOOF et leur volonté de ne pas tout enregistrer, malgré nos mises en garde sur les problèmes que cela pourrait générer dans les années à venir, pourrait également fausser les résultats futurs.

Nous allons nous atteler à résoudre, dans la mesure du possible, la perte de confiance manifeste envers le LOOF et, le cas échéant, informer mieux nos adhérents sur leurs obligations.

Les diplômes et conformités ont principalement été enregistrés par 3 éleveurs cette année en 2023.

Certains ont déjà terminé leur parcours et nous ne prévoyons pas d'enregistrer autant de certificats cette année.

Nous estimons que nous aurons environ un quart de l'activité par rapport à 2023.

Préparation des élections 2025 :

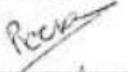
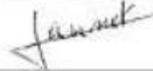
L'année prochaine, tous les postes seront remis en jeu.

Un appel à candidature devrait avoir lieu en fin d'année, et les modalités pour assurer le vote à distance doivent être prévues.

Cependant, nos statuts et notre règlement ne sont pas clairs, et le souhait de plusieurs adhérents est de les actualiser en prévision de ces élections.

La liste des postes à pourvoir comprend celui de:

- Un président,
- deux vice-présidents,
- un secrétaire,
- un trésorier.

Mickaël Rouver, Président	Nationalité Française	Eleveur	
Simon Rouver, Trésorier	Nationalité Française	Mécanicien	
Estelle Hebras, Secrétaire	Nationalité Française	Secrétaire	
Loïk-Paul Jammet, Vice-président	Nationalité Française	Ingénieur	
Charlotte Jasiak, Vice-Présidente	Nationalité Française	Policière	

Projets pour l'année 2024 :

Nous avons ouvert la discussion avec les participants sur les projets que nous souhaiterions mettre en place en 2024. Plusieurs idées ont été retenues, telles que :

- déposer une annonce permanente dans un magazine dédié aux animaux,
- renforcer le référencement du site toygerfrance.com,
- ouvrir d'autres réseaux sociaux (Instagram, TikTok, YouTube).

Les modalités de ces idées restent à évaluer en termes de pertinence et de coût. Nous devons nous assurer d'avoir de quoi alimenter les réseaux et connaître les prix des annonces dans un magazine (public cible, etc.).

Nous envisageons de réaliser une nouvelle spéciale de race en 2024, avec une exposition dans la moitié Nord. Nous devons prospecter auprès des organisateurs d'exposition. Huit chats doivent être inscrits pour pouvoir la valider.

En 2021, nous avons organisé en coopération avec l'AFNP une séance de conformité dans le Pas-de-Calais. Nous souhaiterions organiser une nouvelle séance de façon autonome. Il est nécessaire de rechercher un lieu pouvant nous accueillir et d'évaluer le coût du déplacement d'un ou deux juges.

Les participants à la réunion souhaitent également qu'une clarification soit faite pour les chats CS, bleus et silver inscrits actuellement au RF. Nous souhaiterions que ceux-ci soient considérés comme auxiliaires d'élevage, ce qui rendrait plus simple l'inscription de nos chats au registre principal sans exclure les chats à la morphologie qualitative mais en dehors des clous pour la couleur.

Règlement intérieur du club ; Charte d'adhésion et/ou code déontologique :

Nous ne disposons pas de règlement intérieur ni de vérification avant adhésion au club.

Les adhérents ont proposé :

- d'exiger l'obligation d'effectuer des tests génétiques sur les reproducteurs (plus complexes que ceux demandés par le LOOF actuellement, comme My CatDNA par exemple),
- des règles de déontologie telles que ne pas vendre lors de foires aux animaux,
- ne pas être condamné pour des actes de maltraitance animale,
- le respect de la législation actuelle, telle que trois portées maximum sur deux ans, etc.

De plus, nos statuts ne correspondent plus aux besoins actuels du club.

Il serait souhaitable de revoir les mandats (actuellement de 5 ans) à 3 ans, de mettre en place un conseil d'administration en revoyant le nombre de postes à pourvoir et le nombre d'années d'ancienneté pour y postuler (actuellement de 5 ans).

Un groupe de travail a été constitué, composé de :

- M. Calonne,
- Mme Larabi,
- M. Dalzon,
- M. Rouver.

Une date doit être fixée pour travailler en distanciel sur ces modifications de nos statuts.

Point sur les projets lancés en 2022 et 2023 :

Nous avons lancé un nombre important de projets ces dernières années.

Nous avons progressé dans l'enregistrement des reproducteurs sur PawPeds (685 chats actuellement) et la modification de la fiche de race a été validée par le LOOF.
En revanche, nous n'avons pas avancé sur le manuel illustré ni sur un protocole sanitaire pour la race.

Nous chercherons à améliorer la mise en commun des informations que nous collectons sur la santé de nos chats. La patella revient de façon récurrente dans certaines lignées, et des problèmes de lactation sur les portées sont également constatés. Des premiers cas de nécrose de la rotule provoquant des dysplasies de la hanche ont été remontés sur des lignées à fort gabarit.

Point sur les projets lancés en 2022 et 2023 :

Nous pensons que focaliser notre attention sur un gène en particulier (A2) n'est pas crédible pour expliquer le ventre blanc. Nous devons comprendre qu'il est multifactoriel, qu'il ne se limite pas à un gène en particulier. La présence du bengal ou de l'ALC semble être un facteur dominant. Une explication sur le milieu naturel de l'animal (animal arboricole) doit également être comprise pour comprendre l'utilité de ce ventre blanc (pour se camoufler).

Il nous faut une meilleure compréhension des lignées présentes en France ; nous envisageons de proposer des tests d'ascendance pour certaines lignées afin de prévoir et d'organiser nos mariages.

Il a été mis en avant lors de notre réunion qu'il est devenu complexe de trouver des reproducteurs sans avoir un minimum de consanguinité. Des lignées reviennent de façon perpétuelle sur la quasi-intégralité des pedigrees français. Nous constatons que beaucoup de reproducteurs reproduisent tardivement et de façon trop importante, ce qui limite le renouvellement des générations. Nous nous inquiétons beaucoup de cette réduction du pool génétique. Nous envisageons de passer par des croisements outcross afin de relancer avec du sang neuf.

Conclusions :

Nous insistons vraiment pour qu'une meilleure coopération se mette en place. Il faut aller au-delà des clivages.

Bien que cette année s'annonce plutôt pessimiste en termes de chiffres, nous vous souhaitons à tous de réussir vos projets.

L'assemblée générale s'est tenue de 18h à 20h30.

La rédaction du bilan a été préparée et rédigée par M. Rouver, président du club.